

29.06.2022 – Réunion du Groupe de travail « Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des patients âgés à domicile » - CPTS PARIS NEUF

Lieu : Centre médical bergère

Participants : Marie Jager (Médecin gériatre. Référente) ; Hervé Humblot (Infirmier libéral. Référent) ; JL. Cavalerie (Médecin généraliste) ; P. Bai (Infirmière libérale) ; V. Roudenko-Bertin (Ostéopathe) ; F. Lapierre (ADIAM) ; M. Goldfarb (Pharmacien) ; Ch. Boss (Kinésithérapeute) ; T. Bellier (Médecin généraliste) ; I.Abdellah (Coordinatrice territoriale M2A Paris Est) ; I. Labusquière (Coordinatrice CPTS).

Excusés : Florian Tassin (Infirmier libéral).

Introduction :

Marie Jager et Hervé Humblot demandent à chacune des personnes présentes de se présenter au cours d'un tour de table et de faire part de ses attentes.

Isabelle Labusquière, Coordinatrice de la CPTS, présente brièvement **la CPTS PARIS NEUF**, l'origine de sa création, son installation récente après la signature pour 5 ans de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) avec l'ARS Ile de France et la CPAM en décembre 2021 ainsi que les principaux projets qui démarrent.

Le projet « **Parcours pluriprofessionnel de prise en charge des patients âgés à domicile** », dont le Dr Marie Jager et M. Hervé Humblot ont accepté d'être référents, a un quadruple objectif :

- créer une base de données partagées des intervenants du 9e arrondissement (professionnels de santé, établissements, associations d'appui...) travaillant au bénéfice des patients âgés ;
- assurer une meilleure coordination pluriprofessionnelle entre les acteurs de santé du 9^e afin de mieux prendre en charge les patients âgés à domicile ;
- élaborer des parcours/programmes sur des aires thérapeutiques ou problématiques de santé ciblées favorisant leur maintien à domicile et limitant les hospitalisations ;
- développer, de manière pluriprofessionnelle, les échanges et les connaissances entre acteurs de santé grâce à des réunions de concertation et temps de partage.

La Maison **des Aînés et des Aidants** (M2A) Paris Nord Est, partenaire de la CPTS PARIS NEUF sur ce projet, présente son rôle : un dispositif d'information, d'orientation et d'appui à la coordination qui s'adresse aux personnes âgées de plus de 60 ans résidant dans les 9^{ème}, 10^{ème} et 19^{ème} arrondissements de Paris, ainsi qu'aux acteurs professionnels de leur accompagnement et de leur prise en charge. Elle a pour objectif d'assurer un parcours de santé approprié à chaque personne prise en charge. Les missions de la M2A sont amenées à évoluer vers la coordination des parcours de santé complexes sans limite d'âge « tout âge, toute pathologie ».

Quelques-uns des principaux constats faits par les participants sont les suivants :

- On observe une pénurie importante de professionnels de santé, en particulier pour se rendre chez la personne âgée à domicile ;
- Ainsi, il y a un manque d'infirmier.e.s, et en particulier de réelles difficultés à trouver des remplaçant.e.s ; sans compter la nécessité d'opérer des réductions de patientèles liées aux quotas d'actes même si la CPAM est moins regardante sur le nombre d'actes ; à cela s'ajoute

des taux horaires très peu élevés et des temps de coordination non pris en compte ; d'où les problèmes de rentabilité des cabinets d'infirmier.e.s libéraux... ;

- On constate également une difficulté pour les SSIAD (équipes d'infirmières, aide soignantes et aides à domicile...) à trouver des médecins traitants ainsi que des laboratoires d'analyses pour effectuer des prises de sang ;
- La démographie des masseurs-kinésithérapeutes est catastrophique, a fortiori dans l'intervention à domicile (déplacement rémunéré de 2 à 4€ avec consultation moyenne 18€)
- S'agissant du développement d'un réseau des professionnels autour du patient âgé, sans doute serait-il utile de s'appuyer sur les habitudes et réseaux informels développés par les acteurs de santé dans certains quartiers ;
- On constate un réel développement de la demande d'ostéopathie chez les patients âgés.

1- L'un des objectifs du groupe est de mettre en place des parcours pluriprofessionnels sur certaines thématiques favorisant le maintien à domicile des patients âgés.

Un échange a lieu entre les participants, plusieurs thématiques étant évoquées :

- **La gérontopsychiatrie** : ce sujet fera l'objet d'une réflexion ultérieure.
A cet égard, seront transmises au groupe les conclusions du questionnaire que le Groupe de travail « Parcours pluriprofessionnel sur la prise en charge psychologique chez l'adulte » va administrer aux adhérents de la CPTS, pour mieux connaître la manière dont les professionnels de santé appréhendent les conséquences somatiques chez leurs patients atteints de troubles psychiques et leurs habitudes d'adressage à des professionnels de la santé psychique.
- **La prévention/lutte contre les addictions (alcool)** : peut-être à examiner ultérieurement, la M2A Paris Nord Est et la Filière gériatrique Paris Nord-Est organisant actuellement, en lien avec le service d'addictologie de Fernand Widal, des journées de formation pour les SSIAD sur l'addiction à l'alcool.
- **La lutte contre les fragilités, maintien de l'autonomie et prévention des chutes** : un thème jugé prioritaire par les participants pour favoriser le maintien à domicile du patient âgé.

Sur ce dernier thème, l'un des participants, Christian Boss (kinésithérapeute), évoque la rédaction, avec l'ordre des masseurs-kinésithérapeutes, d'un score fonctionnel de dépistage de la fragilité motrice pour les personnes de plus de 65 ans vivant à domicile, récemment validé par la HAS. Il s'agit d'un score simple et aisé à calculer par de nombreux professionnels intervenant à domicile.

Les participants, considérant que ce protocole peut favoriser le maintien à domicile des patients âgées, décident d'examiner, voire d'amender, lors de la prochaine réunion, les 2 documents (joints au compte-rendu) que sont :

- Le score fonctionnel de dépistage de la fragilité motrice chez les personnes âgées de plus de 65 ans vivant à domicile ;
- Le Guide prévention primaire associé à ce dépistage.

Cela permettra de réfléchir ensemble à un parcours de soins et de lutte contre la fragilité, en lien avec l'hôpital qui a déjà mis en place un programme d'activité physique sur des machines de renforcement musculaire adaptées à la personne âgée, et les professionnels de santé libéraux (kinésithérapeutes, ostéopathes...) ainsi que les maisons « Sport santé ».

Par ailleurs, sont évoqués des dispositifs utiles au maintien à domicile du patient âgé, et sur lesquels il conviendrait d'informer les acteurs de santé, tels que :

- Pallidom (expérimentation de l'APHP, annexe à l'HAD, pour mettre en place, à la demande d'un médecin traitant, une démarche de soins palliatifs à domicile, pour accompagner une personne en fin de vie (installation en quelques heures pour 2 à 3 jours) (cf. document joint).

2 - Recensement de personnes ressources du 9^e arrondissement dans la prise en charge des patients âgés à domicile, dans la perspective de la mise en place d'une base de données de la CPTS.

La coordinatrice de la CPTS précise que d'ores et déjà, au titre de la mission d'accès aux soins de la CPTS, un premier questionnaire a été adressé, via la CPAM, aux près de 85 médecins généralistes du 9^e afin de mieux connaître les modalités de leurs pratiques (places de médecin traitant, téléconsultations, visite à domicile, créneaux pour soins non programmés...).

Chacun des participants, peut contribuer à ce recensement en explorant ses propres contacts :

- confrères/collègues en libéral
- contacts/ ressources de la M2A (cf. expérimentation PAERPA -personnes âgées en risque de perte d'autonomie - ...);
- offre de soins en gériatrie/consultations gériatriques de l'hôpital.

Une réunion, en partenariat avec la M2A, sera prévue pour travailler sur un parcours sur les fragilités avec partenariat hôpital et libéraux.

La prochaine réunion est fixée, à la rentrée, le 20 septembre 2022 à 18h30. Le lieu sera précisé ultérieurement.